Case
FRC
4161

ADRESSES
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
ET
AU ROI;

Par le Conſeil-Général de la Commune de Grenoble.

24 Février 1790.

ADRESSE
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NOSSEIGNEURS,

LA Commune de cette Ville, dont l'ancienne Adminiſtration avoit enchaîné tous les ſentiments, conſacre les premiers jours de la Liberté qui lui eſt rendue, à vous en témoigner ſa reconnoiſſance. C'eſt par l'organe des Magiſtrats que vos ſages

Décrets lui ont permis d'élire, qu'elle peut, NOSSEIGNEURS, vous offrir aujourd'hui l'hommage de ſes vœux & de ſon adhéſion. Déjà les diverſes corporations avoient, dans des Adreſſes particulieres, exprimé leur reſpect & leur ſoumiſſion pour les Loix émanées de l'ASSEMBLÉE NATIONALE; & d'autres Citoyens que le Patriotiſme avoit également réunis, s'étoient empreſſés de ſuivre un exemple, que ſans doute ils auroient donné, ſi chacun n'eût alors diſputé de zele. Maintenant c'eſt la Ville entiere, qui, par l'acclamation la plus univerſelle, au milieu de la joie que vient de produire la premiere Election de ſes Repréſentants, applaudit aux efforts de l'auguſte Aſſemblée, dont les réſolutions préparent à la France une proſpérité qui ſera ſon ouvrage.

Quels titres, NOSSEIGNEURS, n'avez-vous pas acquis ſur la reconnoiſſance de la Nation ! Quel ſpectacle à la fois touchant & ſublime, nous offrent aujourd'hui vos travaux immortels ! Une Conſtitution digne d'un Peuple libre, digne ſurtout de ces Génies célebres qui en ont d'abord médité l'enſemble, s'éleve ſur les ruines du Deſpotiſme, & ſappant les abus accumulés avec les ſiecles, y ſubſtitue les droits de l'homme, de la nature & de la

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

raiſon. En vain les ennemis de la Révolution, qu'un vil égoïſme avoit ſoulevés, ſemoient des obſtacles ſur votre route : en marchant d'un pas ferme dans la carriere ; en vous environnant d'un Peuple généreux que vous appelliez à la liberté, vous avez, NOSSEIGNEURS, remis à leur place tous les pouvoirs intermédiaires qui avoient uſurpé celui de la Nation, & vous avez frappé de mort les erreurs & les préjugés qui éterniſoient nos maux politiques.

La calomnie vous accuſoit du crime de vouloir attenter aux droits du Monarque, & l'Aſſemblée Nationale n'a répondu à ces vaines clameurs, qu'en affermiſſant les marches du Trône, où ne s'aſſieront plus que des Rois citoyens.

Mais cette heureuſe Révolution commandoit auſſi de grands ſacrifices ; elle exigeoit impérieuſement la répartition de tous les Impôts, l'abolition de tous les Privileges, l'anéantiſſement des droits féodaux, reſtes de l'eſclavage & de la tyrannie. En prouvant, NOSSEIGNEURS, que le titre de Citoyen n'appartenoit qu'à ceux qui l'avoient acheté, qui l'achetoient encore en acquittant la dette publique, vous avez ſoumis tous les Sujets de ce vaſte Empire au plus impreſcriptible de

leurs devoirs, celui de supporter les charges de l'Etat qui les nourrit & les protege.

La Religion qui, dans le principe, s'honora toujours de ses privations, moins occupée de ses jouissances que des grands intérêts qui lui sont confiés, ne verra plus que le seul objet de sa sublime institution, & reprendra l'esprit de son divin Auteur.

A tant de biens produits en si peu de temps par les Héros du patriotisme, il ne manquoit plus que d'en assurer, d'en perpétuer l'existence. Il est enfin venu ce jour mémorable, ce jour que l'histoire va consacrer dans les fastes de la Nation, ce jour où le Successeur de LOUIS XII & de HENRI IV, après l'examen le plus réfléchi de la Constitution qu'il avoit approuvée, a renouvellé la promesse auguste d'en maintenir l'exécution. Il a formé, avec son Peuple, le contrat le plus solemnel; & par cette union de tous les pouvoirs qui commande l'obéissance, le respect & la soumission, il a détruit tous les obstacles, il a vaincu toutes les résistances qui s'opposoient à la Révolution.

La France, NOSSEIGNEURS, retentit des actions de graces dont vous avez donné le pre-

mier exemple. Peres de la Patrie, recevez celles de tout un Peuple qui vous doit le bonheur dont il va jouir. Toutes les Communes de ce Royaume, dont l'adminiſtration retrace aujourd'hui le beau ſiecle de Charlemagne, unies par les liens de la fraternité, du patriotiſme & de la concorde, ont prêté le Serment de vous être fideles & de mourir plutôt que de le violer.

ADRESSE
AU ROI.

SIRE,

En montant ſur le Trône, vous avez annoncé la Liberté ; bientôt la Nation s'eſt Aſſemblée auprès de vous, & ſous vos auſpices s'eſt élevée une Conſtitution qui rappelle l'homme à ſa dignité, le Citoyen à ſes devoirs.

C'eſt au moment où vous avez contracté l'engagement ſolemnel de la maintenir & de la défendre, que les Citoyens de Grenoble en recueilloient les premiers fruits.

C'eſt au moment où ils étoient réunis pour élire leurs Officiers-Municipaux, que le Diſcours ſublime prononcé par Votre Majeſté dans l'Aſſemblée Nationale, a fait paſſer dans leurs ames les plus vives émotions : ils ont répété avec tranſport ces paroles mémorables qui expriment avec tant de candeur les ſentiments paternels de Votre Majeſté, & tous ont prononcé, les yeux baignés de larmes, le Serment de vous être fideles.

Ah! SIRE, que de droits vous avez acquis à notre reconnoiſſance, lorſque vous êtes venu au milieu des Repréſentants de la Nation, vous unir à eux de la maniere la plus intime, & vous aſſocier à leurs travaux! lorſque, portant vos ſollicitudes ſur les générations futures, vous avez déclaré que *vous habitueriez, dès ſes premiers ans, votre Fils, à être heureux du bonheur des François*. . . . . On a vu des peuples recouvrer la liberté, mais ils n'y ſont parvenus qu'en briſant le ſceptre de leurs Souverains, qui s'efforçoient de les retenir dans les fers. Parmi nous, au contraire, la liberté publique eſt un bienfait du Monarque. C'eſt vous, SIRE, qui avez conſpiré pour le bonheur de vos Peuples ; c'eſt à vous ſeul qu'il appartenoit de donner à l'univers l'exem-

ple d'un Roi citoyen, offrant la Liberté à ſes Sujets, & poſant, de concert avec eux, la limite de tous les pouvoirs.

Pourſuivez, SIRE, vos généreux deſſeins; affermiſſez la Conſtitution qui, en aſſurant le bonheur des François, va influer ſur la deſtinée des Nations; elle deviendra la Charte de tous les peuples libres, le Code où les bons Rois s'inſtruiront dans l'art de régner, & le monument éternel de votre gloire & de vos vertus.

NOUS ſommes, avec un très-profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Les très-humbles, très-obéiſſants & très-fideles Sujets & Serviteurs
LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA COMMUNE DE GRENOBLE.

A GRENOBLE,

De l'Imprimerie de J. M. CUCHET, Imprimeur des Etats & de la Ville.